

Compte rendu de l'atelier :
« Le passage de l'enfance vers la jeunesse dans les ACM »

Animation: prénoms et noms Benjamin DUBE (Francas) et Frédéric DOUCET (Grandchamp des Fontaines)

Synthèse : prénom et nom Valérie DAO-DUY (DDD-DRDJSCS)

Nombre de participants matin: 19.....après-midi : ...18

Ce compte rendu peut-être :

- soit manuscrit et remis en fin de journée à Sandra Frehel ;
- soit saisi par le rapporteur et transmis par courriel à sandra.frehel@loire-atlantique.gouv.fr **au plus tard le 19 mai 2017**

Les comptes rendus seront mis en ligne sur le site de la DDD.

Merci de respecter cette trame commune qui favorisera la lecture de l'ensemble des documents et permettra de rassembler les comptes rendus des ateliers qui traitent du même thème en un document unique.

N.B : la présente trame ne se substitue pas aux trames d'animations des ateliers qui gardent leur pertinence, notamment dans une approche par points clés à aborder.

En vous remerciant pour votre implication

Enjeux, repères, clés :

Problèmes rencontrés, freins, difficultés :

Les principales difficultés repérées et soulevées par les participants de l'atelier :

- les 10/11 ans, voire, selon les enfants, les 9/11 ans expriment des réticences vis-à-vis du fonctionnement de l'accueil de loisirs « enfance » ;
- les activités proposées aux 13/14 ans et plus leur paraissent plus attractives ; notamment pour ceux qui sont entrés au collège ;
- le fonctionnement de l'accueil de loisirs, son organisation, les activités parfois proposées, le rythme est davantage structuré en fonction des besoins des plus jeunes et des contraintes de la réglementation ACM et/ou du fonctionnement de la structure ;
- leurs désirs ou envies de semi-autonomie ou d'activités spécifiques peuvent rapidement être compromises ou atténuées par les contraintes matérielles et humaines (taux d'encadrement, budget, transports)
- ils expriment l'envie de ne pas être tout le temps mélangés avec les plus jeunes, de pouvoir avoir un espace, des temps dédiés ;
- cependant, cette aspiration des enfants eux-mêmes peut être contredite par les parents qui, pour certains d'entre eux, sont rassurés par le cadre de l'ALSH et ne veulent pas forcément que leur enfant soit en contact avec des jeunes plus âgés dont ils peuvent redouter l'influence ou le comportement ;
- certains parents peuvent aussi penser que le cadre proposé dans les espaces jeunes est moins structuré et structurant pour le public accueilli ;
- il est donc difficile de savoir si les parents relaient ou non les souhaits de leurs enfants auprès de structures ou s'ils filtrent celles-ci en fonction de leurs propres représentations ou besoins ;
- il existe aussi des enfants et des jeunes qui n'ont aucune envie d'aller dans une structure ALSH, qu'elle soit enfance ou jeunesse et qui, dès qu'ils en ont la possibilité, préfèrent rester chez eux, aller faire d'autres activités (clubs sportifs ou autres), aller chez les uns ou chez les autres ou être dans l'espace public ; ce qui pose d'autres questions (doit-on les capter ? Comment ? Pour ceux qui « ne font rien », est-ce un désœuvrement réel ? Choisi ? Subi?)
- Faut-il adapter les horaires d'ouverture pour permettre à certains jeunes de se retrouver le week-end, en soirée ?
- Comment combiner les contraintes des contrats de travail des animateurs, qui ne sont pas toujours à temps plein, pour intégrer les phases de préparation des activités, de programmation mais aussi de temps de présence là où sont les enfants et les jeunes pour être à l'écoute de leurs besoins ?
- Comment sensibiliser et convaincre les élus de s'intéresser à cette tranche d'âge, aux transitions entre les différentes structures d'accueil, à l'expérimentation de fonctionnements alternatifs ?
- Comment ne pas limiter la spontanéité des envies des enfants et des jeunes du fait des procédures d'inscription, de dossiers administratifs et sanitaires à constituer ?
- Comment répondre aux contraintes d'organisation des familles quand un accueil n'est ouvert que l'après-midi et que les parents ne peuvent pas emmener leur enfant ou le laisser y aller seul ?
- Comment accompagner les élus dans leur démarche et leur réflexion sur une politique enfance et jeunesse qui demande du temps et répondre aussi rapidement et concrètement à des besoins d'enfants et de jeunes ?
- La jeunesse reste une compétence facultative donc elle nécessite une volonté politique forte et n'est pas facile à investir pour une collectivité.

Leviers, pistes à explorer :

- recueillir les envies des 9/12 ans pour pouvoir proposer des activités plus en phase avec leurs attentes, les impliquer dans le processus de définition mais aussi de réalisation de celles-ci pour les responsabiliser progressivement ;
- garder des plages libres dans les programmes d'activités à la semaine ou d'une semaine sur l'autre pendant les vacances pour que chaque tranche d'âge puisse proposer des idées d'activités, de sorties ;
- organiser les espaces et les temps dans la journée ou dans la semaine pour que certains groupes d'enfants soient en semi-autonomie ;
- développer les ALSH passerelles et/ou les activités passerelles entre ALSH enfance et ALSH jeunesse pour favoriser les transitions d'un accueil vers l'autre ;
- développer des camps l'été pour cette tranche d'âge ou des camps 9/11 et 11/13 avec des activités communes ;
- développer de l'accompagnement de projets portés par des groupes d'âge proche ;
- développer les relations et les interventions dans ou avec les collèges pour que les animateurs soient identifiés par les jeunes (quid quand le collège est hors du territoire?), que ce soit sur les pauses méridiennes ou sur des temps périscolaires ;
- penser une tarification attractive pour les accueils passerelles et les accueils jeunes par rapport à l'accueil de loisirs enfance ? (forfait ? Modulation au QF?) ;
- mettre en place des dossiers d'inscription communs entre enfance et jeunesse pour partager plus facilement les informations et fluidifier les démarches des enfants/ jeunes et des familles ;
- créer différents lieux d'inscription possibles ;
- organiser des sas d'accueil informels, permettant de tester avant de s'inscrire ;
- prévoir des temps de rencontres entre animateurs enfance et animateurs jeunesse pour échanger, partager, voire monter des actions ensemble ;
- avoir des temps de concertation réguliers entre élus locaux et professionnels afin de rester en phase avec les besoins de la population et du territoire (importance du rôle du chef de service, du coordonnateur pour faciliter le dialogue entre élus et animateurs)

Description de bonnes pratiques, d'expériences intéressantes :

(type d'expérience, public touché...)

Témoignage n°1 : Nicolas de Sucé-sur-Erdre

1 ALSH 3-11 ans + 1 Barak Ados dès 10 ans + 1 espace jeunes (maison des jeunes) 14-20 ans

La Barak Ados a un espace dédié. L'inscription est possible à la journée ou à la demi-journée, elle est ouverte pendant les vacances scolaires de 8h30 à 18h30.

L'accueil est échelonné le matin, les ados peuvent arriver jusqu'en fin de matinée, en revanche, une fois arrivés, ils ne peuvent pas aller et venir.

L'après-midi est consacré à des activités qui sont organisées par journées thématiques (lundi plutôt activités sportives, tel jour grands jeux, tel jour cuisine...).

La majorité du public est plutôt des 10-13 ans qui viennent à la journée, peu de 13-14 ans ; en moyenne une douzaine par jour avec 2 animateurs.

Le temps du repas à midi est commun avec l'ALSH au restaurant scolaire.

Le lundi, les activités sportives sont en passerelle avec les jeunes de l'espace jeunes, notamment en proposant des sports émergents.

Nicolas est éducateur sportif sur les pauses méridiennes dans les écoles et animateur à la Barak Ados pendant les vacances, il est donc repéré et connu des enfants et ados avant qu'ils fréquentent la structure, ce qui peut être un élément rassurant.

La programmation des activités se fait d'une période de vacances à l'autre à partir des envies exprimées par les ados.

Dans le cadre de la maison des jeunes, Nicolas fait aussi de l'accompagnement de projets sous forme de junior associations par exemple.

Il note qu'il y a un décrochage des 13-14 ans qui ne vont ni à la Barak Ados, ni à la maison des jeunes où ce sont plutôt une majorité de 16-18 ans qui viennent. Sans doute, est-ce lié au besoin des jeunes ados d'être entre eux à un moment donné et de quitter pour un temps les structures avant d'y revenir ou pas...

Témoignage n°2 : Fabrice de Geneston

Club ados avec un accueil échelonné le matin de 9h à 10h30 et l'après-midi de 13h30 à 14h30.

De 17h à 18h30 accueil libre.

Une fois que les ados sont arrivés, ils ne peuvent pas repartir et aller-venir.

Fabrice intervient dans les écoles pour les TAP mais aussi dans les collèges ce qui permet son identification par les ados.

Le local utilisé pour le club ados est à côté du local des TAP et du local jeunes. Les ados peuvent utiliser tous les locaux.

Ils peuvent s'inscrire à l'essai pour une journée ou une demi-journée, sans aucun critère d'âge afin de s'adapter aux différences de maturité et d'envie de chacun et à leur famille.

Le club est ouvert pendant les vacances scolaires, ne fonctionne pas le mercredi après-midi car les ados ont souvent d'autres activités (sportives, culturelles).

Un programme d'activités est mis en place mais il est adaptable selon les envies des ados.

Les élus suivent et font confiance à l'équipe depuis 10 ans ce qui se traduit en financements et moyens humains dédiés et par le choix d'avoir voulu un lieu spécifique dédié aux ados après avoir utilisé au départ une salle de réunion pendant plusieurs années qu'il fallait aménager à chaque période de vacances !

Le public qui vient au club est majoritairement des 10-12 ans, peu de 13-14 ans.

Les ados préparent les repas le midi.

L'inscription est possible à la dernière minute dès lors que la structure dispose du dossier d'inscription de base.

La structure ALSH et le club ados sont dans les mêmes bâtiments ce qui facilite les passerelles et les échanges.

Témoignage n°3 : Frédéric de Grandchamp des Fontaines

ALSH pour les 3-12 ans

Service d'animation jeunesse (SAJ) pour les 11-17 ans

Un club junior intégré dans l'ALSH pour les 10-12 ans dont l'inscription se gère comme pour l'ALSH et est de 2 jours minimum.

Une activité par semaine commune entre l'ALSH enfance et service jeunesse.

Les parents peuvent donc inscrire leur ado à l'ALSH mais aussi à des activités du service jeunesse au cours de la même semaine de vacances, ce qui permet une souplesse et des passerelles en fonction de chacun.

Intérêt d'organiser parfois des activités par tranches d'âges (11-14 ans ou 16-17 ans) et parfois de mélanger.

Outils d'accompagnement mis en place :

Autres observations

La limite des accueils jeunes conventionnés est soulevée, notamment du fait de la barrière de l'âge de 14 ans, par la plupart des participants aux deux ateliers pour qui cela ne répond donc pas à leurs besoins et réalités.

Une interrogation semble partagée sur le fait qu'il y aura sans doute toujours des âges où les passerelles d'une structure à l'autre auront du mal à se faire, où un public semble « disparaître » pendant un temps mais où ce même public peut en réalité faire autre chose... Il faut donc accepter de ne pas toucher tout le monde, tout le temps ?

Attentes et besoins exprimés (vis-à-vis de la DDD/des Fédérations)

Questions complémentaires (réglementation, pédagogie)

Rq : Elles ne trouveront pas forcément réponse lors de cette journée mais peuvent servir de réflexion aux partenaires et à la DDD pour l'élaboration d'outils techniques, pédagogiques et de FAQ....